Toutes ces iniquités se sont décorées du titre de mesures prises contre le pouvoir croissant du cléricalisme. En réalité, c'est le catholicisme qu'on vise.

Chemin faisant, l'orateur explique l'origine du prétendu milliard, les évaluations fantaisistes qui ont amené à ce chiffre ; il réfute l'objection tirée de l'accumulation des biens de main-morte.

Si on poursuivait la main-morte, il faudrait, dit-il, s'en prendre aux communes et à nos riches Sociétés anonymes.

Avant de terminer, M. Grousseau établit bien le caractère de la loi. C'est une œuvre de haine et de ruine. Elle divise le pays, détruit avec la liberté du père de famille les intérêts de la religion et de la patrie.

Des applaudissements chaleureux prouvent à l'orateur combien sa conférence, sans cesse interrompue par les bravos, a été goûtée de son auditoire.

M. Célestin Cordonnier remercie, au nom de l'assemblée, M. Grousseau, M. Fichaux et tous les organisateurs ; puis il donne lecture de l'ordre du jour suivant :

700 citoyens réunis à Haubourdin le 2 juin 1901,

Après avoir entendu la conférence de M. Grousseau,

Emettent le vœu que le projet de loi sur les Associations soit modifié dans le sens de la liberté, de la justice et de l'égalité, sans exception pour les Congrégations.

ROUBAIX

Les annonces et réclames sont reçues 64, Grande-Rue

Ephémérides Roubaisiennes

3 Juin 1860. — **Eglise Sainte-Elisabeth.** — En ce jour, fête de la Très Sainte Trinité, et par une pluie battante, fut posée la première pierre de l'église Sainte-Elisabeth, ainsi nommée en souvenir de l'ancien hôpital, fondé par Isabeau de Roubaix en 1468 ; elle fut dédiée à sainte Elisabeth de Hongrie, tandis que l'hôpital avait été élevé en l'honneur de la mère de saint Jean-Baptiste, le précurseur du Christ. M. Tiers-Bonte était maire de la ville. L'architecte en fut M. Th. Lepers. La population qu'elle était appelée à desservir était estimée à 7.800 paroissiens, dispersés des hauteurs de Barbieux aux plaines du Sartel et des Trois-Ponts. Aujourd'hui, ce territoire comprend trois paroisses. Il sera plus longuement question de cette église ultérieurement.

Jean Ghislain

SYNDICAT MIXTE de l'Industrie Roubaisienne

Une messe à Notre-Dame. — Assemblée générale à l'Hippodrome.

La fête annuelle du « Syndicat mixte de l'Industrie Roubaisienne » a eu lieu dimanche.

Une messe, à laquelle assistaient les sociétaires, a été célébrée à 8 h. 1/2, par le R. P. Pascal, en l'église Notre-Dame.

La chorale du Syndicat la « Jeanne-d'Arc » et la *Grande Fanfare* prêtaient leur concours à cette cérémonie.

Après l'Evangile, le R. P. Pascal a prononcé une allocution sur la fraternité chrétienne, développant ces paroles de l'épître du jour.

« Si quelqu'un me dit qu'il aime Dieu, et ne laisse pas de haïr son frère, il est menteur. Car, comment celui qui n'aime pas son frère, qu'il voit, peut-il aimer Dieu, qu'il ne voit pas ? Et nous avons reçu de Dieu ce commandement : Que celui qui aime Dieu, doit aimer aussi son frère. »

C'est là, a montré le R. P., le code de la véritable fraternité, mettons le en pratique dans nos actes. Ce sont les hommes qui ont inventé les castes, les classes : devant Dieu tous les hommes sont des frères égaux.

Les paroles simples, pleines de vérité, emplies du désir de faire le bien du R. P. Pascal ont été écoutées avec fruit par le nombreux auditoire.

⁂

A l'issue de la messe, un cortège imposant s'est formé et, précédé de la *Grande Fanfare*, a gagné l'Hippodrome par la rue du Pays, la Grand'Place, la rue du Château et la rue de la Sagesse.

⁂

Une assemblée générale a été tenue ensuite à l'Hippodrome, sous la présidence de M. Louis Cordonnier, entouré de MM. Philippe Logé, vice-président ouvrier ; Amédée Prouvost, secrétaire ; Eugène Ernoult, trésorier ; François Dillies-Tiet ; Louis Toulemonde-Lagache ; Théodore Desrumier, etc.

M. Cousin, conseiller municipal, assistait à la séance.

Après avoir remercié la *Grande Fanfare* de son précieux concours, M. Louis Cordonnier donne la parole à M. Eugène Ernoult, qui expose les diverses manifestations de la vie Syndicale en 1900.

198 nouveaux membres ont été admis dans le syndicat et 71 dans la société de secours mutuels Saint-Joseph.

Les recettes se sont élevées à 15.124 fr. 15 et les dépenses à 17.145 fr. 45.

M. Eugène Ernoult constate que tous patrons et ouvriers ont souffert de la crise actuelle, mais il est heureux d'enregistrer que le chômage s'a éprouvé les sociétaires que dans une proportion relativement peu élevée.

Il donne ensuite des détails sur la marche de diverses institutions dépendant du Syndicat ; le Cercle, les Sociétés d'épargne, le service de placement, les habitations ouvrières, etc.

Le rapport de M. Eugène Ernoult est très applaudi.

M. Jean-Baptiste Lematre donne ensuite lecture d'un intéressant rapport sur la société de secours mutuels Saint-Joseph.

M. Hubert Mesplomb parle de la société de consommation Saint-Martin.

Et dans un rapport humoristique, M. Louis Tiberghien donne un compte-rendu des fêtes de la société chorale et dramatique la « Jeanne d'Arc », pendant l'année écoulée.

M. Louis Cordonnier prend ensuite la parole pour dégager la moralité des deux faits principaux de l'année 1900 : la part prise, par le syndicat, à l'Exposition et son adhésion au mouvement syndical des « Jaunes » dans le but de travailler à la paix sociale.

Pour remercier le vice-président ouvrier, M. Logé, M. Louis Cordonnier, au nom du bureau, lui offre une médaille d'or.

M. Philippe Logé, très ému, remercie et donne l'accolade à ses voisins.

La réunion se termine par le tirage des primes, dont voici le résultat : 1er lot, une obligation de cent francs, M. Alfred Raucelot, des dizaines libres ; 2e, M. Henri Deleporte ; 3e, M. Richard Decottignies, de la maison Toulemonde-Destombe ; 4e, M. Henri Honoré, de la maison Wibaux-Florin ; 5e, M. Gustave Sory, de la maison Dubar et Toulemonde ; 6e, M. Théophile Lecomte, de la maison Bayart frères.

Paroisse St-Antoine de Padoue

Les pèlerinages du mois de juin. — La Mission. — Les journées de lundi et de mardi.

Pendant le mois de juin, l'église Saint-Antoine de Padoue va être le but de nombreux pèlerinages régionaux en l'honneur du grand thaumaturge dont la fête se célèbre le 13 juin.

Dimanche à midi, ce sont les œuvres d'hommes et de jeunes gens de la paroisse Notre-Dame de Roubaix, qui ont inauguré ces cérémonies en assistant à une messe chantée par la chorale du cercle Saint-Michel.

Dans l'après-midi se sont successivement succédés les pèlerinages de la Réunion dominicale de Notre-Dame, des œuvres flamandes de Saint-Joseph, de la paroisse Sainte-Elisabeth, du patronage Saint-Christophe de Tourcoing.

⁂

A toutes les messes de dimanche matin, a eu lieu le sermon d'ouverture de la mission que vont prêcher, à Saint-Antoine de Padoue, MM. Tiltie, Degraeve et Bayart, missionnaires diocésains.

Depuis le 2 jusqu'au 16 juin, il y aura chaque jour messe avec instruction à cinq heures et demie et le soir, à huit heures, sermon.

⁂

Voici le programme des pèlerinages pour lundi et mardi :

3 juin. — Lundi à 9 h. du matin, pèlerinage de l'externat des Sœurs de la Sagesse de la paroisse Notre-Dame ; messe basse, chant par les élèves.

4 juin. — Mardi à 8 h. du matin, pèlerinage du collège Notre-Dame-des-Victoires de Roubaix, messe basse avec chant par la chorale des élèves.

A 9 h. du matin : 1. Pèlerinage de la paroisse Saint-Sépulcre de Roubaix ; 2. Pèlerinage de la paroisse Saint-Pierre, à Croix ; messe basse, célébrée par M. le curé de Saint-Sépulcre, avec chant par toute l'assistance.

A 10 h. du matin, Pèlerinage de la paroisse St-Christophe de Tourcoing, Bondues, St-Joseph, La Marlière : messe basse par M. le Doyen, chant par toute l'assistance.

⁂

Ces pèlerinages ont jeté, déjà, dans la journée de dimanche, une vive animation dans le quartier presque désert, habituellement, du Fresnoy.

CONGRÈS DE COOPÉRATIVES SOCIALISTES

Un cortège en retard. — Le citoyen Jules Guesde en panne. — Maigre manifestation.

Le deuxième congrès régional des sociétés coopératives socialistes du Nord a commencé dimanche, à Roubaix.

A 9 heures du matin arrivent, place de la Gare, la Fanfare socialiste la Paix, la Fanfare de trompettes la Renaissance, l'Orphéon les Enfants du Peuple, des délégations de la Libre-Pensée, etc. On entend l'*Internationale*.

Les musiciens vont se placer devant la gare, mais on apprend que le citoyen Jules Guesde est arrivé de Lille par le train de 8 heures 50. L'ancien député de Roubaix, coiffé d'un chapeau gris à larges bords, attend, en effet, sur le trottoir du café d'Isly.

Une dizaine de délégués, venant de Lille et d'Armentières, sont également arrivés, et personne n'était là pour le recevoir.

Les sociétés font demi-tour et se mettent en marche vers la Mairie, au milieu de l'indifférence des passants.

Le citoyen Guesde a pu établir une comparaison entre l'accueil bruyant qui lui était fait naguère et celui que lui ont ménagé dimanche les Roubaisiens.

A la Mairie, M. Carrette, entouré de ses adjoints et de la plupart des conseillers municipaux, reçoit M. Jules Guesde et les dix délégués qui l'accompagnent ; il leur souhaite la bienvenue, et après quelques mots de remerciements adressés à la municipalité, les vins d'honneur sont offerts.

Les sociétés se reforment en cortège sur la Grand'Place et conduisent les délégués au local de la « Paix », boulevard de Belfort, où doit être tenu le Congrès, dont le but est de préconiser le développement des syndicats, et qui sera clôturé par une conférence publique, ce soir, à la « Paix ».

MM. les cambrioleurs continuent. — Pendant la nuit de samedi à dimanche, des malfaiteurs restés inconnus se sont introduits par effraction chez M. Louis Dochy marchand de frites, rue Saint-Laurent, cour Saint-François, 18, mais n'ayant rien trouvé à leur convenance, ils sont partis sans rien emporter.

Menus faits. — Une contravention a été rédigée à la charge d'un tisserand, César Mues, 24 ans, demeurant rue de Toulouse, 12, qui était dans un état complet d'ivresse, samedi vers 11 h. 1/2 du soir, rue Pierre-Motte.

Obits du 3 juin. — M. Elie Cambier, 9 h., Sainte-Elisabeth. — M. Adolphe Legros, 9 h. 1/2, Sainte-Elisabeth. — Mme Joseph Decuyper, née Anna Vanpymbrouck, 9 h., Très-Saint-Rédempteur. — M. Fernand Pannetier, 9 h., Saint-Joseph. — M. Henri Pattyn, 10 h., Saint-Martin. — M. Antoine Herchuez, 9 h., Saint-Jean-Baptiste.

Etat-Civil de Roubaix

du 2 juin

Naissances. — Adolphe Lesage, rue Cartigny, cour Chevalier, 2. — Zulma Meurisse, rue de l'Alma, cour Gonse, 3. — Eugène Etienne, rue Frondeurs, cour Chopart, 4. — Léontine Berthe, rue Vaucanson, cour Wattel, 2. — Albert Binet, rue Pierre-de-Roubaix, 216. — Céline Glorieux, rue du Duc, 7. — Jean Liagre, rue de Blanchemaille. — Jeanne Bouchel, rue de la Gare, 104. — Marcel Desmedt, rue Denain, cour Dhalluin, 25. — Marcelle Moerman, rue Decrême, cour Béague, 13. — Georges Desbuquois, rue de Tourcoing, 26. — Maurice Dubois, rue de la Guinguette, cour Vandorpe, 7. — Louis Octor, rue Delezenne, cour Deblauwe, 6.

du 2 juin

Décès. — Paul Lavigne, 7 mois, rue d'Arcole, cour Joye, 17. — Robert Loyer, 19 jours, rue des Chasseurs. — Mathilde Hallez, 3 ans, rue des Longues-Haies, cour Boucau, 2. — Louis Poquet, 71 ans, rue de la Perche, impasse du Sud, 2. — Edmond Six, 47 ans, rue Blanchemaille, 87. — Sophie Foucart, 70 ans, rue Blanchemaille. — Henri Leynaeve, 2 jours, rue Blanchemaille. — Henri Debever, 70 ans, rue Blanchemaille.

LANNOY

Fête de Jeanne d'Arc. — Bon nombre de maisons étaient pavoisées hier pour cette solennité toujours si populaire. A la messe de onze heures la foule en habits de fête se pressait dans l'église, décorée aux couleurs nationales ; et trop petite pour contenir la nombreuse assistance.

M. l'abbé Gadenne du collège de Tourcoing dans un magnifique panégyrique de la vénérable Jeanne, a montré la main de Dieu dans les différentes phases de l'histoire de France et surtout dans ces temps troublés de la guerre de cent ans, alors que tout semblait perdu, la Providence suscite l'humble vierge de Lorraine pour rétablir le pouvoir chancelant et bouter l'Anglais hors de son pays de France.

La musique, sous la direction de M. Mager exécuta avec son brio ordinaire les morceaux si appréciés : « Les Francs juges et Obéron ». Après la messe, M. le chanoine Destombes présida au chant de *Te Deum* et au salut solennel qui suivit. La cérémonie fut clôturée par la cantate lannoyenne de Jeanne d'Arc, et toutes les voix s'unirent dans une patriotique prière en faveur de la France.

TOURCOING

Les annonces et réclames sont reçues : 53, Rue des Ursulines

Pages d'Histoire locale

25 Novembre 1792. — Pour satisfaire au décret de la Convention du 28 octobre précédent, prescrivant le renouvellement complet des municipalités, celle de Tourcoing procède à de nouvelles élections dont voici le résultat :

— Ce pochard, dans le ruisseau et à la porte de l'école !

— C'est l'éducation par l'image.... le professeur m'a recommandé de porter ici tous les ivrognes que je ramasserais.

— Vous n'aimez à soigner que les gens très malades, dites-vous, docteur ?

— Oui, madame.... s'ils guérissent j'en ai le mérite, et s'ils meurent, j'ai moins de remords.

Maire : Louis François Desurmont, brasseur ; *officiers municipaux :* Pierre-François Wattine, maître-maçon ; Denys Ghesquière, laboureur ; Philippe-Jacques Facon, laboureur ; Jacques Stock, boulanger ; Louis-Honoré, laboureur ; Philippe Desurmont, marchand de laine ; Augustin Dervaux, marchand de vins ; Jacques Duprez, marchand. *Agent national :* J.-B. Equinet. *Substitut :* Séraphin-Joseph Delahaye, tailleur. *Greffier :* Jean-Michel Boissière. *Notables :* Aimable Lebacq, ex-curé ; Louis Wattine et Antoine Destombes, marchands de laines ; Louis Flipo, cultivateur ; Louis Lelong, boulanger ; Dereusme, apothicaire ; Joseph Leroux, brasseur ; Amand Derue, aubergiste ; Hubert Vanhende, marchand ; Lefebvre-Dupont et Philippe Clarisse, marchands de laines ; Antoine Despiechin et Jean Ledoux, aubergistes ; Arnould Dujardin, boulanger ; Denis Dervaux, chirurgien ; Gabriel Leloir, perruquier ; J.-B. Despiechin, tailleur ; Cornil Prouvost, brasseur.

Cette municipalité a administré Tourcoing du 25 novembre 1792 au 5 février 1795.

Les membres qui la composaient ont prêté le serment d'être fidèles à la Nation et de maintenir la liberté et l'égalité ou de mourir en la défendant.

L'orage de samedi a occasionné une décharge électrique fort curieuse.

Vers quatre heures, la foudre a brisé un fil téléphonique, rue de la Latte, près de la filature de coton de M. Joire.

Le fluide, remontant le fil jusqu'au support qui surmonte l'école laïque de garçons de la rue du Calvaire, s'engouffra alors dans une cheminée où il causa une explosion.

Le poêle, situé dans une classe, où se trouvaient les écoliers écoutant la leçon de M. Waanon, leur instituteur, éprouva une violente secousse qui en ouvrit la porte et lança dans la salle une nuée noire de suie. Les élèves effrayés — cela se conçoit — sautèrent de leur banc vers l'entrée de la classe qui se trouve au premier étage. Certes sans la présence d'esprit de M. Wagnon, qui se précipita pour empêcher les enfants d'atteindre l'escalier, des accidents se seraient produits.

On n'a donc heureusement qu'une grande frayeur à regretter. Espérons qu'elle n'aura pas de suites fâcheuses.

Une sortie de l'Union Tourquennoise. — La société municipale de gymnastique L'Union Tourquennoise s'est rendue dimanche matin à Comines. La route, faite à pied, a été égayée de bonne humeur.

Arrestation. — Victorine Campion, 56 ans, batelière, sans domicile fixe, a été arrêtée, rue de l'Amiral-Courbet, par le brigadier de sûreté Maertens.

Cette femme est sous le coup d'un mandat d'arrêt décerné par le parquet de Béthune pour vol.

Le quart d'heure de Rabelais. — Un jeune homme qui, pour ses vices précoces, a passé quelques années dans une maison de correction, Victor Favorel, 19 ans, demeurant rue Colbert, ayant bu dans un estaminet crut s'acquitter envers la cabaretière en l'accablant de grossières injures.

Deux gendarmes requis intervinrent et eurent quelque peine à s'emparer du jeune ivrogne qui les appela « vaches ».

On nous rapporte que ce forcené a dit également aux gendarmes : « Vous m'avez eu jeune, vous m'aurez vieux car j'en ferai encore et de belles. »

Il a été conduit à la maison d'arrêt de Lille.

Les arrivages aux halles. — De dimanche : maquereaux, 250 kil. ; pommes de terre nouvelles, 450 kil. ; pommes de terre vieilles, 500 kil ; carottes, 400 kil. ; carottes nouvelles, 110 bottes ; oignons nouveaux, 45 bottes ; poireaux, 120 bottes ; échalottes, 115 bottes ; radis, 200 bottes ; asperges, 120 bottes ; cerises, 145 kil ; laitues, 3.600 ; fromages, 85 kil. ; beurre, 20 kil.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 2 juin

Naissances. — Richard Vanoplynus, rue de Moscou, 70. — Marguerite Brunin, rue de Menin, 52. — Hélène Vankeirsbelke, rue de Menin, 160.

Décès. — Louis Lampe, 78 ans, bobineur, rue du Tilleul, cour Delobel. — Albert Noclain, 17 ans, domestique, rue Nationale, 129.

Etat-civil de Bondues

pu 15 au 31 mai 1901

Naissances. — Julia Vandamme, rue du Moulinel. — Pierre Ghesquière, pavé du Jambon. — Agnès Trachait, à la Citadelle.

Décès. — Alphonse Marescaux, 3 ans, à la Payelle. — René Vandenhove, à la Citadelle.

Mariages. — Jules Beulque, 25 ans, tisserand et Victorine Abraham, 25 ans, soigneuse. — Florimond Blondeau, 27 ans, garçon brasseur et Elise Dubois, 25 ans, soigneuse.

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre 4e page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez.

Etat-Civil d'Armentières

du 1er juin

Naissances. — Henri Bondue, rue de Strasbourg, 3. — Angèle Leroux, rue des Rotours, 12.

Décès. — Mélanie Deprès, 68 ans, rue de la Gare, 6. — Louise Romon, 19 ans 1/2, rue de la Pépinière, 6. — Analbe Vernes, 64 ans, rue Sadi-Carnot, 160.

Publications de mariages. — Henri Dassonville, tisseur et Maria Victor, tisserande à Lille. — Edmond Evrard, tisseur et Jeanne Vandeputte, épeleuse à Houbaix. — Alfred Broux, domestique, rue Sadi-Carnot, 9 et Jeanne Delecroix, couturière, rue Saint-Augustin, 264.

DUNKERQUE

La perte du 5-mâts « France »

La maison A. D. Bordes a reçu le cablogramme suivant :

Montevideo, 2 juin. — Le capitaine du *Josepha* vit *France* naviguant le 10 mai. Il la vit de nouveau le 18 mai, après un ouragan ; elle avait de la gîte et hissé ses signaux pour demander assistance. Trois embarcations seulement restaient à bord. Il s'approcha le plus possible et trouva le navire abandonné, sans avaries. On lut le nom de *France, Dunkerque.*

Les signaux de secours étant hissés et la présence à bord de trois embarcations *sur-ste* indiquent qu'à la suite d'un événement grave l'équipage a dû quitter le navire pour se réfugier sur un autre bâtiment de passage.

Il n'est pas parlé, dans la dépêche précitée, d'avaries de mâture, de démâtage.

Que se serait-il donc produit à bord de la *France ?*

La *The Shippingand Mercantile Gazette* d'hier matin dit que, le 4 mai, par 25° Sud de latitude et 41° de longitue Ouest, la *France* (5 mâts) fut rencontrée par un vapeur anglais arrivé à Madère, l'*Helmfeld*. A ce moment tout allait bien à bord du grand voilier dunkerquois.

Toujours pas de nouvelles de l'équipage.

Le nègre Turner. — Le vapeur anglais *Lucifine*, à bord duquel le nègre Turner, inculpé de l'assassinat du quartier-maître Marie, était cuisinier, est arrivé à Dunkerque hier matin.

Le Parquet pourra interroger le capitaine et des matelots de ce navire, et obtenir certains renseignements de nature à jeter un peu de lumière dans cette affaire encore si obscure.

Excursionnistes. — Hier, à neuf heures du matin, 200 membres de l'Association des Voyageurs de commerce de Lille, précédés d'une harmonie de... bigophones sont arrivés à Dunkerque. A la gare, MM. Debrouwer et Schmidt, au nom des Sociétés mutualistes, leur offrirent des bouquets.

Les joyeux excursionnistes s'arrêtèrent place Jean-Bart, et le bouquet traditionnel, fort beau, fut placé au piédestal de la statue du héros dunkerquois. Un chœur patriotique fut exécuté.

Le reste de la matinée fut pris par une promenade en mer à bord d'un remorqueur.

Vers le soir, un banquet a réuni les Lillois au restaurant Dedant. Le départ a eu lieu à neuf heures.

Chronique du vol. — Une cinquantaine de briquettes, d'une valeur de 20 fr., ont été volées, par effraction, dans un ponton de la Société Dunkerquoise de Remorquage.

M. Boutin, commissaire du 3e arrondissement recherche le ou les auteurs de ce vol audacieux.

Vandales. — Jérôme Manceau, demeurant rue Bion, et Emile Vandenbussche, demeurant rue des Passerelles, ont été surpris, cassant les carreaux des réverbères de la rue Saint-Bernard. Procès-verbal lui a été dressé.

Entre cochers. — Le cocher Alexis M... a cherché noise à un confrère, le cocher Bonheur, dont il voulait culbuter le véhicule. L'irascible automédon Alexis M... a récolté un procès-verbal.

Mouvement du Port de Dunkerque

Entrées du 1er juin

Sloop Jeanne, 47, orge.

du 2

Havre, V. Ortegal, 2108, Deman.
Philadelphie, V. ang. Lucifine, pétrole. Durian.
Iquique, 4-m. Jacqueline, 2451, nitrate, Fayol.
Baltique, V. all. Echo, div.

Sorties du 1er juin

Londres, V. ang. Cassel, 207, div. Morel.
Goole, V. ang. Ralph Creyke, 436, div. Allbert.
Brest, Vap. Ville-de-Cette, 494, div. Deman.
Boulogne, V. Ville-du-Havre, 99, div. Duchateau.
Brest, V. Armorique, 170, houille, Leroy.
Newcastle, V. ang. Saint-Vincent, 1008, lège. Duchateau.
Cardiff, V. ang. Zambresi, 2415, lège, Debaecker.

DOUAI

Election au Conseil d'Arrondissement

du Dimanche 2 Juin

CANTON DE DOUAI-OUEST

Les opportunistes sont battus.

Le Parti libéral s'est maintenu dans la ligne de conduite qui lui avait été dictée. Voici les résultats du scrutin :

Inscrits : 8.150.
Votants : 5.444.
Suffrages exprimés : 5.288.
M. N. Delplanque : 3.014 voix, élu.
M. Alphonse Pasquer : 2.224 voix.

Exposition de Chrysanthèmes.

La Société d'horticulture de Douai organise une exposition de chrysanthèmes et plantes de saison, qui aura lieu à Douai les 3 et 4 novembre 1901.

Les récompenses consisteront en objets d'art, médailles d'or, grandes médailles de vermeil, médailles de vermeil, grandes médailles d'argent, médailles d'argent, médaille de bronze, etc. Il sera donné un diplôme avec chaque médaille. Toutes les récompenses seront laissées à la libre appréciation du jury.

Dans le concours de collections, il ne sera accepté qu'un spécimen de chaque variété. Chaque présentation formant un concours devra être nettement séparée.

Les concours existeront entre horticulteurs, amateurs, jardiniers, instituteurs, directeurs ou jardiniers-chefs des établissements subventionnés. Il ne sera fait aucune distinction entre les exposants.

VALENCIENNES

Nos artistes. — Nous apprenons avec plaisir que notre sympathique concitoyen, M. Alphonse Chigot, l'excellent peintre militaire, vient d'obtenir une mention honorable au Salon pour son tableau : Le Général et son Ordonnance, que nos concitoyens ont pu admirer, il y a quelques mois, quand il fut exposé ici, à la vitrine de M. Boulanger, rue du Quesnoy.

Maintes fois reçu au Salon, M. Chigot père est un peintre très estimé. Aussi tous nos concitoyens seront-ils heureux d'apprendre la distinction accordée par le jury du Salon à notre concitoyen. Nous lui adressons nos bien sincères félicitations.

Nos concitoyens. — Nous apprenons avec plaisir que, par arrêté de M. le maire de Douai, notre concitoyen M. Henri Sirot est nommé professeur titulaire d'architecture aux Ecoles Académiques de Douai. Toutes nos félicitations.

La Musique municipale de Denain

Il existe à Denain une musique municipale, se composant d'une trentaine de musiciens.

Or il se trouvait que parmi ces musiciens, la plupart fréquentaient le Cercle Catholique de Denain.

Sans pour cela cesser de faire partie de la Musique municipale, ces derniers formèrent entr'eux une musique libre qui, sous l'habile direction de M. Dangremont, devint bientôt une véritable phalange artistique.

D'autres musiciens ne faisant pas partie de la musique municipale demandèrent à faire partie de la musique libre qui ne tarda pas à devenir en nombre et en talent supérieur à la musique municipale elle-même.

Cela ne faisait pas l'affaire de l'Auguste Celle qui préside aux destinées de la Ville-Feumière.

Apprenant que le lundi de la Pentecôte la musique libre devait se rendre à Bonsecours à la tête d'un important pèlerinage des diverses paroisses de Denain le pharmacien-cabaretier convoqua pour vendredi dernier tous les membres de la musique municipale avec leurs instruments.

Il s'était fait assister du citoyen Minot et de tout son état-major de propagandistes, décorés des titres d'inspecteurs les plus variés, titres qui leur assurent de grasses prébendes payées par les bons contribuables.

M. Selle espérait ainsi intimider les musiciens, mais ceux-ci ont vertement remis le citoyen-maire et sa bande. A Minot et aux autres, ils ont défendu de donner des ordres à qui que ce soit à Denain, « Vous êtes payés par les contribuables pour les servir et non pour les commander. »

A M. Selle, ils ont rappelé que les instruments appartenaient à la ville et que, payés par l'argent de tous, ils pouvaient servir à tous, sans distinction de parti.

Comme M. Selle protestait au nom de la défense du parti ouvrier socialiste-révolutionnaire, les musiciens lui remirent tous leurs instruments en lui disant : « Les voilà, tes musiques ; tu en feras jouer par qui tu voudras, mais plus par nous. »

Et tous en chœur ils sortirent laissant Selle, Minot et Cie, navrés et déconfits.

Or qu'est-il advenu ?

La musique a trouvé des instruments pour aller à Bonsecours.

Quant à la municipalité elle n'a pu donner le concert annoncé par la Musique municipale, faute de musiciens.

Encore un camouflet au citoyen Selle... qui ne les compte plus, d'ailleurs.

PAS-DE-CALAIS

UN SCANDALE SOCIALISTE

Le faux électoral d'Auchel M. Millerand embarrassé

M. Merlin, maire d'Auchel (Pas-de-Calais) est suspendu de ses fonctions par arrêté préfectoral, à la suite d'un incident se rattachant à la récente élection municipale complémentaire.

La *Liberté*, à ce sujet, dans son numéro de samedi soir, publie le filet suivant que nous reproduisons sous toutes réserves :

Le ministre du Commerce va-t-il se faire le protecteur du faux électoral ? Telle est la question dont il est saisi présentement, par ses amis collectivistes du Nord et du Pas-de-Calais, dans les circonstances suivantes :

On lisait dans le *Temps* du 28 mai :

« Arras, 27 mai.

« M. Merlin, maire d'Auchel, a été suspendu de ses fonctions par arrêté préfectoral. Cet arrêté a été motivé par un incident se rattachant à la récente élection municipale complémentaire. »

Ce que ne dit pas l'organe ministériel, c'est que ledit Merlin — qui n'a rien d'enchanteur — a tout simplement falsifié la liste électorale de sa commune, afin de conférer abusivement l'électorat à un de ses amis, pour que ledit ami fut candidat dans une élection complémentaire dont le résultat pouvait modifier la majorité dans un sens hostile au maire collectiviste.

L'enquête officielle a, en effet, démontré que la liste close et dûment paraphée, le 19 avril, par le délégué de l'administration, était arrêtée à 516 électeurs. Le 21, M. le maire d'Auchel, constatant que son compère n'y figurait pas, à la suite du refus de la commission, motivé par l'insuffisance du temps de résidence, fit gratter le mot seize, le remplaça par le mot dix-sept, *sur les trois listes*, et le nom du frère et ami y fut ajouté. C'est ainsi que ce dernier put se porter à l'élection municipale complémentaire, où le candidat républicain le battit d'ailleurs outrageusement.

A la suite de cette enquête, le préfet suspendit le maire grateur de listes, contre lequel des poursuites sont ouvertes. Mais le coupable est bien avec le pouvoir, ami de M. Delory, maire collectiviste de Lille, intime de M. Millerand. Le maire suspendu d'Auchel et le maire de Lille sont donc venus trouver, cette semaine, l'Excellence qui les représente rue de Grenelle, pour lui demander d'arrêter les poursuites.

Que fera M. Millerand ? Va-t-il solliciter du distillateur de la place de la Concorde un ordre aux magistrats pour qu'ils violent la loi en laissant impuni le crime commis à Auchel ? Maintenant que voilà l'affaire dévoilée, il faut croire que le ministre du commerce hésitera. S'il commettait, au profit du délinquant collectiviste, ce déni de justice, il y aurait quelque bruit dans la presse et à la Chambre.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

La Haute-Cour

La date de convocation

Ce n'est qu'aujourd'hui que sera fixée définitivement la date de convocation de la Haute-Cour chargée de juger M. de Lur-Saluces.

M. Fallières s'est prononcé pour le 20 juin. Mais il doit recevoir le défenseur de M. de Lur-Saluces, Me Boyer de Bouillane et si celui-ci exprimait le désir de voir reculer de quelques jours, dans l'intérêt de la défense, l'ouverture des débats, le président de la Haute-Cour serait, croyons-nous, tout disposé à lui accorder le délai qu'il demanderait, pourvu toutefois qu'il n'excédât pas 4 ou 5 jours.

L'arrestation de M. de Lur-Saluces

Dans les premiers jours de la semaine, M. Fallières procédera dans son cabinet à l'interrogatoire d'identité de M. de Lur-Saluces prescrit par la loi. Il est à prévoir que le prévenu n'aura pas à subir de détention préventive.

« Le Président de la Haute-Cour, nous disait un de ses amis, estime avec la plus grande majorité du Sénat que ce serait là une mesure de rigueur bien inutile à l'égard de M. de Lur-Saluces qui, en somme, a témoigné de sa déférence pour la justice en demandant à purger sa contumace.

» Mais M. Fallières ne voudrait cependant pas être la dupe de ses bonnes intentions. Supposez un instant que, la convocation de la Haute Cour faite, M. de Lur Saluces juge à propos de mettre de nouveau la frontière entre lui et les juges. Voyez en quelle posture ridicule se trouverait la Haute Cour devant l'opinion publique. Aussi, croyons-nous que M. Fallières demandera à M. de Lur Saluces de prendre avec lui l'engagement d'honneur de se constituer prisonnier la veille des débats, et ce n'est que s'il recevait une réponse évasive qu'il se déciderait à s'assurer de sa personne. »

La durée des débats

L'opinion au Sénat est que les débats n'occuperont pas plus de trois séances. Si la Haute Cour s'ouvre le 20 juin, elle se terminerait donc le 22. Quelques sénateurs seraient d'avis de consacrer aux débats les matinées, afin de ne pas retarder la discussion de la loi des associations, qui se continueraient dans les séances de l'après-midi ; mais la majorité semble jusqu'ici hostile à un tel surcroît de travail.

RÉUNION MOUVEMENTÉE A TOULOUSE

Toulouse. — M. Jules Lemaître devait faire une conférence, dimanche après-midi, dans la salle des *Nouveautés*. La réunion, que devait présider M. Cavaignac, était privée ; à peine venait-elle de commencer qu'un groupes importants de dreyfusards et socialistes envahirent la salle ; une bagarre éclata, la police a dû faire évacuer la salle et la conférence n'a pu avoir lieu.

MM. Lemaître et Cavaignac ont été accompagnés jusqu'à leur hôtel par une troupe de manifestants poussant des cris divers.

Au cours de la bagarre un jeune homme a été assez gravement blessé à la tête d'un coup de canne.

Grave accident de tramway

Saint-Etienne. — Un accident de tramway s'est produit, dimanche après-midi, sur la ligne de Chazelles-sur-Lyon à Saint-Symphorien-sur-Toise. Vingt voyageurs ont été blessés, dont plusieurs grièvement.

Les détails précis manquent.

Châteauroux, 2 juin. — M. Jean Dupuy, ministre de l'agriculture, a présidé aujourd'hui la distribution des récompenses du concours régional agricole, à Châteauroux. Il a, dans un discours, retracé les grands progrès accomplis dans le département de l'Indre, en matière d'agriculture.

Berlin, 2 juin. — Le général Bonnal et le lieutenant-colonel Gallet sont partis à midi pour Cologne.

Le gouvernement a ouvert une enquête pour découvrir l'auteur de l'indiscrétion qui a permis au *Lokalanzeiger* de publier, seul dans la presse berlinoise, le toast de l'empereur à l'armée française.

Anglais et Boers

Londres. — D'après une dépêche de Standerton au *Central news*, le chef boer Hertan aurait dirigé récemment une attaque contre la voie ferrée de Delagoa, à la tête d'un commando dont tous les hommes étaient vêtus d'uniformes anglais.

Six cartouches avaient été placées sur la voie ; leur explosion détruisit la locomotive, tuant le mécanicien et le chauffeur.

Pendant que les Boers procédaient au pillage du train, un train blindé survint. Les Boers durent prendre la fuite.

New-York. — Le *Hérald* se dit autorisé à démentir que le président Mac-Kinley ait fait à M. J. Siegfried la déclaration que celui-ci lui aurait attribuée dans un banquet à Ottawa et d'après laquelle le Président serait maintenant favorable à une réduction des droits d'importation.

ÉCHOS

LE PÈLERINAGE NATIONAL DES VACANCES A NOTRE-DAME DE LA SALETTE

avec stations à Ars, à Notre-Dame de Fourvière et aux grands sanctuaires de Lyon, à Notre-Dame du Laus, enfin au Sanctuaire des apparitions du Sacré-Cœur, à Paray-le-Monial, aura lieu du mercredi 28 août au vendredi 6 septembre 1901.

Ce pèlerinage, organisé pour la 3e fois par l'Œuvre de Sainte Philomène, dispense de tout souci en ce qui concerne les voitures, logements, les repas... La Direction y pourvoit elle-même. Ceux-là seuls qui ont accompli le pèlerinage de la Salette, peuvent redire les beautés naturelles de son site et le pieux intérêt qu'il offre à l'âme chrétienne.

Les pèlerins passeront deux jours et trois nuits sur la Sainte-Montagne ; le reste du temps sera employé aux diverses stations et un voyage bien combiné à travers des panoramas merveilleux.

Chacune des stations de ce Pèlerinage des Vacances produit dans les âmes des impressions inoubliables.

Demander à l'adresse ci-dessous le programme détaillé.

Prix, tous frais compris, chemin de fer, voitures, logements, repas, insigne et Manuel du pèlerinage — 1re classe, 191 fr. — 2e classe, 166 fr. — 3e classe, 148 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. l'abbé Louis Petit, directeur de l'Œuvre de Sainte-Philomène, Maison St-Vincent-de-Paul, 3, rue de Dantzig, Paris-Vaugirard, 15e arrondissement.

AUX AMIS DE SAINT ANTOINE

Voici s'approcher la fête de Saint Antoine de Padoue, que l'on a surnommé, et avec raison, le thaumaturge du 19e siècle. Maintenant que le siècle nouveau commence, Saint Antoine ne ralent